

DÉVELOPPEMENT CM-CIC Investissement, Raise, ACE Management et Bpifrance injectent 53,5 M€ dans Socomore



Chimie

Socomore

CA 65 M€

Localisation Bretagne

Cinq ans après avoir levé 3,2 M€, Socomore embraie directement sur une opération de capital-développement de taille XXL. Cette PME conçoit et produit des spécialités pour la préparation, la protection et le traitement de surfaces métalliques et de matériaux composites utilisés dans la construction d'avions de nouvelle génération, mais aussi de satellites. Et elle se trouve soumise, comme d'autres fournisseurs de produits chimiques, à une pression à la consolidation venant de ses donneurs d'ordre de l'aéronautique. C'est dans ce contexte qu'elle vient



de voir quatre financiers injecter pas moins de 53,5 M€ à son capital. Deux d'entre eux ont contribué à parité à une augmentation de capital de 40 M€ réalisée au bénéfice du holding de son dirigeant, Frédéric Lescure (qui conserve sa position de contrôle). Sont ici à la manœuvre un nouvel investisseur, Raise, ainsi que CM-CIC Investissement, dont la présence aux côtés de la

PME remonte à 2011. Le solde de l'opération, soit 13,5 M€, correspond à un nouvel apport d'ACE Management (10 M€), actionnaire depuis cinq ans, et aux 3,5 M€ livrés par Bpifrance pour rejoindre le tour de table de Socomore. La PME originaire de Vannes table, pour l'exercice en cours, sur un chiffre d'affaires de 65 M€, sachant qu'elle ne générerait encore que 30 M€ de revenus en 2012 – et 3 M€ il y a

une vingtaine d'années. Dotée de six unités de fabrication, elle enregistre 63 % de ses ventes hors de France. Les dossiers de croissance externe qu'elle étudie actuellement devraient lui permettre notamment de se renforcer aux Etats-Unis. Socomore envisage également de s'attaquer à une diversification de son portefeuille d'activité. x.d.

CM-CIC Investissement: Badri Ben Grine, Anthony Hillion • **Raise:** Gonzague de Bliignières, Alexandre Gontcharov, Victoire Simon, Vincent Sauzay • **ACE Management:** Delphine Dinard, Valérie Dixneuf • **Bpifrance:** Jean-Marie Fougeray, Jean-Louis Etchegoyhen, Thierry Decker • **Conseils investisseurs due diligences:** financière: Exelmans (Manuel Manas, Thomas Charmas), **environnementale:** ERM; **juridiques:** Agilys Avocats (Baptiste Bellone, Madalina Suru), Lamartine Conseil (Fabien Mauvais), LB Avocats (Youna Le Bour) • **Conseils juridiques société:** Jeantet (Philippe Portier, Nicolas Goetz); **juridique:** Fidal (Alain Berry)

IPO Bio UV Group accomplit ses premiers pas sur Euronext Growth en percevant 10 M€

Né à l'aube des années 2000, Bio UV Group s'est présenté à la porte d'Euronext Growth à la fin du mois de juin. Le spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultra-violet a réussi à lever 10 M€, soit exactement le montant qu'il attendait. Il a notamment bénéficié d'engagements de souscription d'un montant total de 2,6 M€, provenant de ses actionnaires historiques (dont font partie Soridec et ACE Management, qui détiennent désormais respectivement 5,68 % et 8,94 % des parts), d'investisseurs institutionnels (IM Hotel, Friedland et Ostrum Asset Management) et de son équipe de management. Partenaire financier de Bio UV Group depuis huit ans, Naxicap n'a en revanche pas participé

à l'opération; il voit donc sa détention passer de 27,95 % à 19,28 % des titres. Au total, les trois investisseurs historiques avaient confié près de 5 M€ à Bio UV, par l'intermédiaire de deux tours de table qui étaient survenus en 2010 et 2014. Le groupe affiche désormais une capitalisation boursière de plus de 30 M€. L'an passé, il a dégagé 1,1 M€ d'Ebitda pour un chiffre d'affaires de 10,2 M€, généré auprès de plus de 1400 clients actifs dans 65 pays. Il réalise aujourd'hui près de la moitié de son activité à l'international. A l'horizon 2022, il ambitionne d'atteindre la barre des 40 M€ de revenus. w.s.

Conseil juridique cible: Fieldfisher (Samuel Pallotto, Mathilde Cazé, Antoine Gabizon)



Biens d'équipement

Bio UV Group

CA 10,2 M€

Localisation Occitanie

EN BREF

2CRSI a levé 50,3 M€.

La frilosité de la place parisienne n'a pas empêché le constructeur de serveurs informatiques de nouvelle génération 2CRSI d'exercer intégralement son option de surallocation, à l'occasion de sa cotation sur Eurolist C. Une nouvelle peu surprenante, puisque l'offre initiale avait été sursouscrite 4,2 fois, avec une demande globale de près de 160 M€. 2CRSI lève finalement un total de 50,3 M€, lui qui cherchait à récolter près de 38 M€ en lançant l'opération au début du mois de juin. Le fondateur Alain Wilmouth ne détient désormais plus que 38,5 % des titres (et 52,1 % des droits de vote).